Pointe de Beauduc
Golfe de Beauduc
Piquetage
Exclos saisonnier en mer
Exclos oiseaux nidifiants
Exclos permanent zostère
Piquetage
Passage interdit à tous les véhicules
Enrochements
Gabarit 205 cm
Bouées (en mer)
Piquetage
ACCES INTERDIT aux véhicules à moteur
Gabarit 205 cm
Collecte- déchets
PARKING OBLIGATOIRE
Piquetage (RNN)
Passage interdit à tous les véhicules
(Permanent)
Interdiction d'accès aux quads et motos équipées tout terrain depuis le gabarit (2.08 m) de Tourvielle
0 275 550 1 100 Mètres
Conception : Pôle EVAP-Isenmann05.2015
Source : BD_PNRC
Fond : BD ORTHO ® - © IGN - PFAR CRIGE PACA 2000
BEAUDUC_ORGANISATION_2015_A3.mxd
PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE
Plan de gestion des usages et des accès
Plage de Beauduc 01.04.2015 au 30.09. 2015
Aire de stationnement prioritaire
Zone dévolue aux sports nautiques (Kite surf - planche et char voile...)
Ecole de Kite
Zone dévolue aux autres activités
Zone naturelle préservée (véhicules non autorisés)
Arrêté Prefectoral de Protection de Biotope
Enjeux écologiques majeurs
Zone dévolue à la pêche (surfcasting) (01.10 au 31.03)
Zone de char à voile du 01.10 au 31.03